

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 décembre 2023

Convocation du 7 décembre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Nombre de Conseillers présents : 17

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 14 décembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois de décembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, JOUSSAUME, BERARDI, PRAIZELIN, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, LUCIEN, LINARD, GUILLEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absente excusée : Mme Nathalie LEGRAND
Mr Yves GOURDON donne pouvoir à François EDIN
Mme Raphaëlle DESPLATS donne pouvoir à Thierry LE MARREC

Absents : Mme Katy LOISON
Mr André CONGNARD
Mme Pauline BEAUDOIN
Mr Jérôme TUFFIER

Convocation : 07/12/2023

Affichage : 14/12/2023

Secrétaire de séance : Mme Vanessa CULLERIER

Observation sur le dernier compte-rendu : Néant

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur Dominique CHAPON fait part au Conseil Municipal de la nécessité de modifier le budget communal 2023 comme suit :

Désignation	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT*		
Non affecté 2111 Opération 146 21318	1 166.45 €	1 166.45 €
FONCTIONNEMENT**		
6615 6541 022 - Dépenses imprévues	4 738.50 €	1 140.00 € 3 598.50 €

* frais de notaire achat parcelle de Beauvau

** intérêts de la ligne de trésorerie du 2^{ème} trimestre et admission en non-valeur

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Certifié conforme,

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

